



## COMPTE RENDU ADMINISTRATIF

Comité Syndical  
du 29 avril 2021 - 9h00  
VISIOCONFERENCE

L'année deux mille vingt et un, le jeudi vingt-neuf avril, le Comité Syndical du Pôle Métropolitain du Grand Amiénois s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en visioconférence en raison des conditions sanitaires, sous la présidence de Monsieur Pascal RIFFLART, Président.

Etaients présents les représentants des établissements publics de coopération intercommunale suivants :

**Communauté d'agglomération Amiens Métropole :**

Mme Brigitte FOURÉ  
M. Paul-Eric DECLE  
M. Pascal RIFFLART  
Mme Margaux DELÉTRÉ  
M. Franck DARRAGON  
Mme Florence RODINGER  
M. Jean-Claude RENAUX  
M. Pascal OURDOUILLÉ  
M. Bernard BOCQUILLON

**Communauté de communes Avre Luce Noye**

M. Hubert CAPELLE

**Communauté de communes du Grand Roye**

Mme Bénédicte THIEBAUT

**Communauté de communes Nièvre et Somme**

M. Philippe FRANCOIS  
M. Pascal GAILLARD

**Communauté de communes Pays du Coquelicot**

Mme Anna-Maria LEMAIRE

**Communauté de communes Somme Sud-Ouest**

M. Jean-Jacques STOTER  
Mme Isabelle DE WAZIER (connectée à 9h20)

## **Communauté de communes Territoire Nord Picardie**

M. Francis PETIT

M. Bernard THUILLIER

## **Communauté de communes du Val de Somme**

Mme Brigitte LEROY (connectée à 9h18)

M. Alain BABAUT

M. Stéphane CHEVIN

### Sauf :

M. Pierre SAVREUX donne pouvoir à M. Paul-Eric DECLE

Mme Maryse VANDEPITTE donne pouvoir à M. Paul-Éric DECLE

M. Alain DOVERGNE donne pouvoir à M. Hubert CAPELLE

Mme Virginie CARON-DECROIX donne pouvoir à Mme Anna-Maria LEMAIRE

M. Jean-Michel MAGNIER donne pouvoir à M. Bernard THUILLIER

Mme Christelle HIVER donne pouvoir à M. Francis PETIT

### Absent (e)s / Excusé(e)s :

M. Benoît MERCUZOT (CA Amiens Métropole)

M. Marc FOUCAULT (CA Amiens Métropole)

Mme Annie VERRIER (CA Amiens Métropole)

Mme Isabelle SAVARIEGO (CA Amiens Métropole)

M. Alain GEST (CA Amiens Métropole)

M. Philippe THEVENIAUD (CA Amiens Métropole)

M. Patrick DESSEAUX (CA Amiens Métropole)

Mme Anne PINON (CA Amiens Métropole)

M. Joseph DEBART (CA Amiens Métropole)

M. Georges DUFOUR (CA Amiens Métropole)

M. Bernard BOCQUILLON (CA Amiens Métropole)

M. Alain SURHOMME (CC Avre Luce Noye)

Mme Catherine QUIGNON (CC Grand Roye)

M. Pascal DELNEF (CC Grand Roye)

M. Joël SUIN (CC Grand Roye)

M. Jean-Philippe DELFOSSE (CC Nièvre et Somme)

Mme Annick LEMAIRE (CC Nièvre et Somme)

Mme Michel WATELAIN (CC Pays du Coquelicot)

M. Claude CLIQUET (CC Pays de Coquelicot)

M. Alain DESFOSES (CC Somme Sud-Ouest)

M. Pascal BOHIN (CC Somme Sud-Ouest)

M. Xavier LENGLET (CC Somme Sud-Ouest)

M. Alain NOBLESSE (CC Somme Sud-Ouest)

M. François DURIEUX (CC Territoire Nord Picardie)

M. Didier DINOUARD (CC Val de Somme)

Etaient également présents :

Philippe MAGNIER, Directeur du PMGA

Jérôme GRANGE, Directeur ADUGA

France DAVID, responsable communication, concertation, évènementiel

Christelle DOREMUS-BEAUDOIN, assistante de direction

Emilie LERIVEREND, assistante du Président, cadre administratif et financier

Accueil du Président pour remercier les élus d'être présents.

La séance est ouverte à 9 heures.

Monsieur le Président rappelle que dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, l'allègement des conditions de quorum est toujours en vigueur :

- Le quorum nécessaire pour toute réunion des organes délibérants est fixé au tiers des membres, et non plus à la moitié, soit 17 pour le PMGA.  
Le respect du quorum s'apprécie en prenant non seulement en fonction des membres effectivement présents, mais en prenant également en compte les membres représentés ayant donné procuration.
- Les membres peuvent bénéficier de deux pouvoirs.

Après appel des élus, il est constaté que le quorum est atteint.

Monsieur Paul-Eric DECLÉ est désigné secrétaire de séance.

<b>1- ADMINISTRATION GENERALE : Modification des délibérations n°2021/09 à 2021/19 adoptées par le Comité syndical lors de la séance du 22 mars 2021, suite à une erreur matérielle</b>
---

Monsieur le Président rappelle que par courrier du 14 avril 2021, les services de la Préfecture de la Somme nous demande de réunir à nouveau notre assemblée aux fins de prendre de nouvelles délibérations pour annuler et remplacer celles adoptées lors du comité syndical du 23 mars dernier.

En effet, la date d'envoi de la convocation de ce dernier comité ne respecte pas les 5 jours francs.

Monsieur le Président demande l'assentiment des élus pour redélibérer toutes les décisions validées en séance du 22 mars dernier sans représenter chaque dossier au débat.

A l'unanimité les élus décident de prendre de nouvelles délibérations en y apportant la mention « Annule et remplace » pour les délibérations suivantes :

Délib n°1-20210322-7.1.2 : Budget 2021

Délib n°2-20210322-7.5.3 : Cotisation CNAS

Délib n°3-20210322-7.5.3 : Adhésion Fédération Nationale des SCOT

Délib n°4-20210322-1.4.3 : Convention financière ADUGA 2021

Délib n°5-20210322-7.6.2 : Contributions statutaires 2021

Délib n°6-20210322-7.6.2 : Contributions actions 2021

Délib n°7-20210322-7.10 : Amortissements modifications

Délib n°8-20210322-4.1.1 : Tableau des effectifs

Délib n°9-20210322-4.1.1 : Création de poste

Délib n°10-20210322-1.4.3 : Service ADS-Renouvellement des conventions tripartites.

Délib n°11-20210322-9.4 : Vœu liaison ferroviaire Roissy Picardie

Adopté à l'unanimité.

## **2- Questions diverses**

### MOBILITE :

Monsieur STOTER souhaite apporter deux informations suite à la Commission Mobilité du 28 avril :

2 challenges vont avoir lieu sur la mobilité :

- Challenge mobilité : Au travail j'y vais autrement ;
- Challenge de l'Ecomobilité scolaire.

Des informations seront transmises aux EPCI pour y participer mais également pour communiquer sur ces challenges.

2 appels à projet pour obtenir des financements sur les modes doux sont en cours :

- Programme ALVEOLE pour le financement d'abris à vélo à hauteur de 60%
- Programme AVELO2 pour le financement de schéma directeur cyclable, diagnostic, animations ...

Le compte rendu de la commission sera transmis à tous les élus afin que chaque territoire puisse avoir ces informations concernant la mobilité.

### TOURISME :

Monsieur DECLÉ souhaite apporter une information concernant l'ensemble du territoire :

La ville d'Amiens est candidate au titre du plus beau marché de France pour faire concourir le marché sur l'eau représentant les marchés de Picardie. Pour gagner, il faut avoir le plus de votes parmi les candidats. Si le territoire obtient ce titre, cela participera au rayonnement du Grand Amiénois et nous pourrons « nous en servir » entre autres dans le cadre de l'axe de la stratégie touristique consacré au fait d'être identifiés comme une destination gourmande et nature, les hortillons vendant leurs produits sur ce marché et ce marché se déroulant au bord du fleuve.

Il est donc nécessaire de voter pour remporter le concours. Le lien pour voter sera transmis aux élus.

### CRTE :

Monsieur le Président souhaite évoquer le dossier du CRTE et indique que le sous-préfet et les services de l'Etat sont impressionnés par notre territoire et les idées, projets qui seront les actions du plan de relance. Monsieur RIFFLART tient à féliciter les territoires pour la remonter des informations dont ils font preuves.

Une réunion sera programmée dans un premier temps le 31 mai « Séminaire Elus » pour arrêter les décisions politiques. Ce rendez-vous est nécessaire pour matérialiser notre cohésion territoriale.

A ce jour les taux de financement ne sont pas connus, il est difficile pour certain de se projeter dans des actions, voici donc un sujet qui sera évoqué lors de ce séminaire tout comme un débat d'interrogation et de participation avec les services de l'Etat et Monsieur le sous-préfet.

L'Etat est dans l'attente de nos retours pour la relance économique et nous devons être en cohésion pour aborder le contrat de relance et ainsi dégager le maximum de fonds et de moyens. Monsieur RIFFLART est à disposition des territoires tout comme l'équipe du Pôle métropolitain.

Monsieur CAPELLE rappelle que dans le cadre du PCAET, une convention a été passée avec l'école JUNIA de Lille. Dans ce cadre des étudiants sollicitent les maires pour recenser leurs actions PCAET. A ce jour très peu d'élus ont répondu et Monsieur CAPELLE fait appel aux Présidents d'EPCI pour relancer les communes à cette prise de rendez-vous pour recevoir les étudiants.

Pour conclure, Monsieur le Président demande aux EPCI d'honorer les mandats transmis par le Pôle métropolitain concernant les contributions dues.

Plus de question n'étant à l'ordre du jour, le Président remercie les participants et lève la séance à 9 heures 25.

Le Président,  
Pascal RIFFLART.